

46^e Congrès de l'AREQ : Lise Lapointe élue à la présidence

Québec, le 1^{er} juin 2017 – Lise Lapointe, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a été élue présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), au terme du 46^e Congrès de l'Association. Les quelque 650 déléguées et délégués qui étaient réunis à Lévis ont également élu un nouveau conseil exécutif et adopté les grandes orientations de l'Association pour le triennat 2017-2020.

Lise Lapointe a été la présidente de l'AREQ région Saguenay–Lac-Saint-Jean de 2011 à 2014. Depuis 2015, elle occupait le poste de 1^{re} vice-présidente de l'Association au niveau national.

« C'est avec beaucoup de fierté que j'accepte le mandat qui m'est confié. L'AREQ est une grande association, qui regroupe des centaines de bénévoles partout au Québec. Ensemble, on porte des projets et on fait avancer des causes. J'ai hâte de m'atteler à la tâche avec les personnes élues et avec le personnel de l'AREQ pour poursuivre le travail amorcé par mes prédécesseurs », a souligné Lise Lapointe.

Un nouveau conseil exécutif

Les personnes déléguées au Congrès de l'AREQ ont élu un conseil exécutif formé de cinq membres pour le triennat 2017-2020. Il s'agit de :

- Présidence : Lise Lapointe (Saguenay–Lac-Saint-Jean)
- 1^{re} vice-présidence : Claire Bélanger (Québec–Chaudière-Appalaches)
- 2^e vice-présidence : Nicole Gagnon (Bas-St-Laurent–Gaspésie–Les Îles–Côte-Nord)
- Trésorerie : Marcel Leroux (Abitibi-Témiscamingue)
- Secrétariat : Christiane Potvin-Lapalme (Montérégie)

Orientations pour le triennat 2017-2020

Par ailleurs, le 46^e Congrès de l'AREQ a été l'occasion d'adopter les grandes orientations de l'Association pour les trois prochaines années. Ces orientations s'articulent autour de trois axes : les droits et les intérêts de nos membres et des personnes aînées au cœur de nos préoccupations, la vie associative, ainsi que la participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité.

Durant les prochains mois, les membres de l'AREQ auront à définir, puis à adopter en conseil national un plan d'action sur la base des grandes orientations votées au Congrès. Ce plan d'action sera ensuite mis en œuvre non seulement au niveau national, mais aussi dans les 10 régions et les 88 secteurs de l'Association.

« Nous avons maintenant l'importante tâche de concrétiser les orientations adoptées par le Congrès en préparant et en adoptant un plan d'action cohérent et ambitieux, qui va nous permettre de répondre aux attentes de l'ensemble de nos membres, tout en continuant de faire de l'AREQ, comme le dit notre slogan, une véritable force pour la société! » a poursuivi Lise Lapointe.

Hommage à Pierre-Paul Côté

Lors du Congrès, un hommage a été rendu au président sortant, Pierre-Paul Côté. Celui-ci s'est dit honoré d'avoir présidé l'AREQ au cours des six dernières années et s'est dit fier du travail accompli. « Après quinze années de militantisme à l'AREQ, il est temps pour moi de tirer ma révérence. L'un de mes objectifs, en accédant à la présidence, était de mettre l'AREQ sur la place publique et d'en faire une intervenante incontournable dans les débats concernant les personnes âgées. Je crois honnêtement que nous avons réussi ce défi, grâce au travail d'équipe entre les personnes élues et les personnes ressources de l'Association », a souligné Monsieur Côté.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

– 30 –

Source : Dominic Provost
Conseiller en communication – AREQ
Cell. : 418 929-4082
Courriel : provost.dominic@areq.lacsq.org